

<http://www.snetap-fsu.fr/Cahier-de-texte-numerique-des.html>



Cahier de texte numérique : des précisions suite à l'audience du 20 juin 2013

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 28 juin 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le 25 juin dernier, lors de la réunion des chefs des Services Régionaux de l'Enseignement et du Développement, la [DGER](#) a annoncé le report de l'obligation de l'utilisation du cahier de texte numérique (CTN) à septembre 2014. Plusieurs [SRFD](#) ont déjà relayé cette information soit auprès des équipes de direction soit des représentants des personnels à l'occasion de [CTREA](#) de fin d'année.

L'année scolaire 2013-2014 doit alors permettre aux équipes pédagogiques de s'approprier progressivement l'usage de cet outil - qui n'est qu'un outil - et surtout leur permettre, dans une démarche collective de réfléchir à son utilisation éventuelle pédagogique et relationnelle avec les familles. Ce délai supplémentaire peut également permettre aux établissements de se doter des équipements nécessaires à une bonne utilisation sans contrainte supplémentaire pour les équipes pédagogiques - accessibilité sur le lieu de travail,... -.

Enfin, le SNETAP-[FSU](#) a obtenu lors de l'[audience](#) :

- d'une part, le remplacement de la [note de service d'octobre 2012](#) avec la modification de plusieurs points spécifiques soulevés dans notre [courrier](#) ;
- d'autre part, l'engagement de la tenue dans le courant du premier trimestre de l'année scolaire 2013-2014 d'un groupe de travail consacré aux Espaces Numériques de Travail.

Si le SNETAP-FSU regrette le caractère tardif de l'audience obtenue et des décisions prises, il se satisfait cependant de l'écoute attentive et constructive de la [DGER](#) et de l'Inspection sur cette question, laissant augurer peut-être la construction d'un consensus sur ce dossier important des ENT et des mutations du métier d'enseignant que cela peut entraîner.